



Commerce de détail en 2018

La progression des ventes plus importante au Québec que la moyenne canadienne

Montréal, le 1^{er} mars 2019 – Selon une étude réalisée par le Groupe Altus pour le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD), les ventes au détail en 2018 ont totalisé 129,8 milliards de dollars au Québec, une hausse de 3,3 % par rapport à celles réalisées en 2017. Le Québec est au troisième rang des provinces canadiennes en termes de progression des ventes totales, derrière l'Ontario (+5 %) et l'Île-du-Prince-Édouard (+3,9 %). Au Canada, les ventes totales ont augmenté de 2,7 % par rapport à 2017.

« Une grande majorité des sous-secteurs du commerce de détail ont connu une progression dans la dernière année. Le commerce de détail se porte bien au Québec. L'indice de confiance établi par le Groupe Altus démontre qu'il y a plus d'optimistes que de pessimistes envers l'économie québécoise et cela a une influence positive sur les ventes. Ainsi, nous prévoyons également une croissance pour l'année 2019 dans notre secteur », indique Léopold Turgeon, président-directeur général du CQCD.

Le CQCD, de concert avec le Groupe Altus, estime une croissance de 2 % des ventes au Québec pour l'année 2019.

Six critères ont été pris en compte afin d'effectuer cette prédiction :

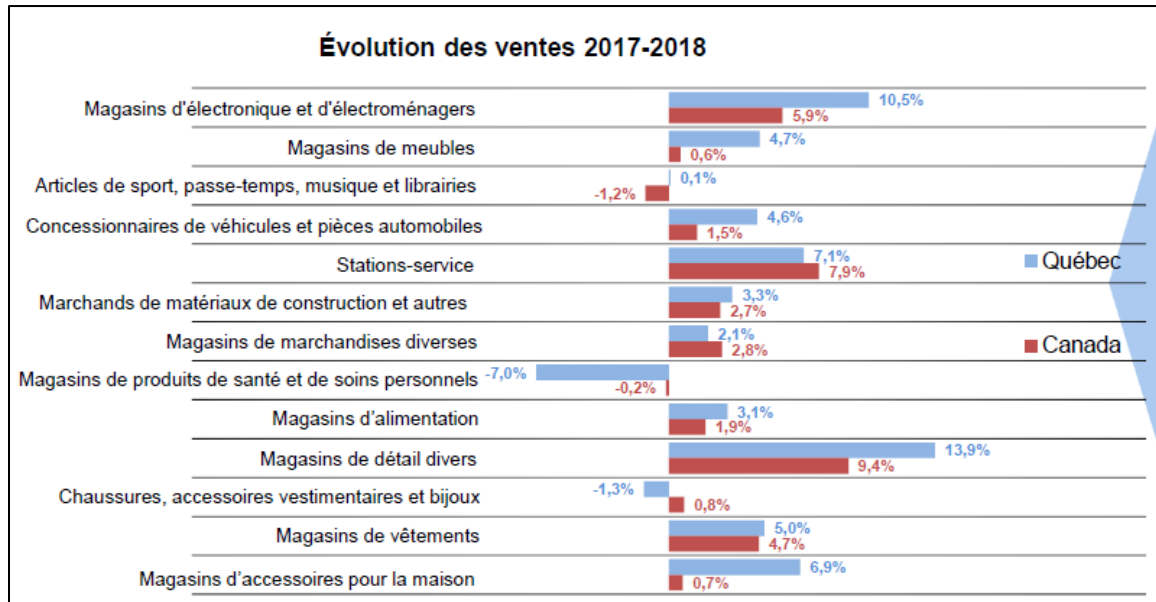
- un taux d'intérêt légèrement à la hausse, mais bas;
- une légère augmentation du revenu des consommateurs;
- une inflation inférieure à 2 %;
- une stabilité de l'emploi;
- un coût de l'essence en légère baisse;
- un taux de chômage en légère baisse.

La valeur du dollar canadien, le prix du litre d'essence, ainsi que l'environnement d'affaires des détaillants demeurent à surveiller et pourraient influencer les ventes de la prochaine année.

Une progression importante pour les magasins de détail divers

Presque tous les secteurs d'activité du commerce de détail ont connu une progression; cela est particulièrement le cas des magasins de détail divers (+13,9 %), des magasins d'appareils électroniques et d'électroménagers (+10,5 %), des magasins d'accessoires pour la maison (+6,9 %) et magasins de vêtements (+5 %). Quant au cas spécifique des magasins de détail divers, il s'agit d'une croissance sans précédent. Les sous-secteurs des magasins d'accessoires pour la maison et des magasins de vêtements avaient, quant à eux, connu des baisses en 2017.

Voici l'évolution des ventes par sous-secteur :



« Les ventes en pharmacies et magasins de produits de soins personnels ont diminué en 2018 au Québec et au Canada. Cela peut s'expliquer par la part grandissante des ventes des produits de santé par les supermarchés et les magasins de grande surface. De plus, c'est un sous-secteur qui a connu une croissance phénoménale dans les dernières années et qui est désormais arrivé à maturité », explique Léopold Turgeon.

Équilibre dans l'Indice des prix à la consommation

En 2018, l'Indice des prix à la consommation a légèrement augmenté, se situant à 1,6 %. Il demeure inférieur à celui du Canada, qui se situe à 2 %.

Au cours des cinq dernières années, on observe que le prix de quelques produits a connu de l'inflation, alors que celui d'autres produits a subi une déflation. « *L'inflation et la déflation de certains produits maintiennent un équilibre dans le portefeuille des consommateurs québécois* », affirme le porte-parole des détaillants.

Le matériel de divertissement et l'essence ont connu de la déflation au cours des cinq dernières années. Parmi les produits dont le prix a augmenté, nous retrouvons les catégories suivantes : matériel de lecture et autres imprimés, l'entretien et les réparations par le propriétaire (rénovations), les aliments achetés en magasin et les meubles.

Les Québécois épargnent davantage que les Canadiens

Parmi le profil des consommateurs sondés, nous constatons que les Québécois épargnent davantage que les Canadiens, et ce, depuis 2014. En effet, en 2017, le taux d'épargne des Québécois se situe à 5,5 %, malgré que le revenu disponible par habitant demeure inférieur au Québec versus le Canada (28 567 \$ au Québec vs 32 875 \$ au Canada).

À propos du Conseil québécois du commerce de détail

Le CQCD est une association représentant la grande majorité des entreprises du commerce de détail et de la distribution au Québec, ce qui en fait un interlocuteur incontournable. Dans le dossier du commerce en ligne transfrontalier comme dans tous les autres, le CQCD se positionne en « mode solutions » afin de contribuer aux réflexions, aux stratégies et aux décisions des gouvernements.

- 30 -

Source : Conseil québécois du commerce de détail

Pour plus de renseignements et des demandes d'entrevues :

Conseil québécois du commerce de détail

Emmanuelle Rouillard

438 881-1884

erouillard@cqcd.org